
Appel à Projets « Sciences-Société 2020 » Lettre de cadrage

La Diagonale Paris-Saclay

La Diagonale Paris-Saclay met en œuvre la politique artistique, culturelle et sciences-société de l'Université Paris-Saclay, en tant qu'un des axes stratégiques transverses de l'Établissement. Elle encourage les pratiques artistiques et culturelles des étudiant·e·s et des personnels. Elle accompagne la conservation du patrimoine scientifique et la valorisation des patrimoines scientifiques, artistiques, architecturaux et naturels. Elle facilite les croisements entre arts, sciences et technologie, ainsi que les interactions directes entre la communauté universitaire et la société à travers notamment la diffusion de la culture scientifique et technique et des dispositifs de partage des connaissances. La Diagonale Paris-Saclay lance chaque année des appels à projets ayant pour but d'impliquer les personnels et étudiant·e·s et de soutenir leurs projets. En 2020, la Diagonale propose deux appels à projets (AAP) : le présent AAP " Sciences-Société 2020" et l'AAP " arts-sciences-technologie - Expérimentation 2020 ».

L'appel à projets « Sciences-Société 2020 »

Cet appel est destiné à soutenir des projets portés par un (ou plusieurs) acteur·rice·s de l'Université Paris-Saclay. L'objectif de ces projets doit être de favoriser les échanges entre la communauté universitaire et la société, dans une optique de partage des connaissances et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, et/ou d'implication des citoyen·ne·s. Les projets peuvent mêler plusieurs disciplines scientifiques et prendre des formes très diverses.

Qui peut candidater ?

Cet appel à projets est destiné aux membres de la communauté de l'Université Paris-Saclay : chercheur·se, enseignant·e-chercheur·se, personnel technique et administratif, étudiant·e, appartenant à une entité (service/laboratoire/institut/etc) adossée à l'Université Paris-Saclay (voir liste des membres en page 3). Les projets peuvent se développer en partenariat avec d'autres structures extérieures, académiques ou non, ou prévoir d'en développer ultérieurement.

Cet appel se déroule dans le cadre du Programme Investissements d'avenir, financé par l'Etat.

Comment candidater ?

Téléchargez et complétez le [dossier de candidature](#) et le [budget type](#) pour présenter succinctement votre projet puis déposez votre dossier sous forme d'un fichier unique au format PDF via le [formulaire en ligne](#).

Le montant total alloué à chaque projet « Sciences-Société 2020 » est de 10 000 € maximum.

Calendrier

- Ouverture des candidatures : 2 septembre 2020
- Clôture des candidatures : **Vendredi 25 septembre 2020 (23h59)**
- Publication des résultats : Semaine du 26 octobre 2020
- Date de fin des dépenses pour tous les projets : 31 décembre 2021

Critères d'éligibilité pour candidater à cet appel à projets

- Chaque projet est porté par une personne référente adossée à un service ou un laboratoire ou une composante de l'Université Paris-Saclay, nommée alors "chef-fe de projet" ; elle sera le contact de la Diagonale Paris-Saclay pour la gestion du projet. Le-la chef-fe de projet indiquera les coordonnées du-de la gestionnaire de son laboratoire/service/composante qui recevra les financements liés au projet. Il-elle sera le-la garant-e du bon déroulement du projet (planning, budget...). Une même personne ne peut porter qu'un seul projet. En revanche, un même service/laboratoire/composante peut présenter plusieurs projets en tant que porteur ou en tant que partenaire.
- Le projet doit impliquer un ou des membres de la communauté scientifique, parmi lesquels au moins un-e doctorant-e, ou un-e enseignant-e-chercheur-se, ou un-e chercheur-se, ou un personnel technique et administratif ou un-e étudiant-e. Tous les champs scientifiques et de la connaissance sont concernés (sciences fondamentales et expérimentales et sciences humaines et sociales). Le projet devra donc être connecté à des recherches scientifiques en train de se faire à l'Université Paris-Saclay.
- Le projet doit comporter une définition du (ou des) public(s) ciblé(s) et un volet diffusion en adéquation avec ce (ou ces) public(s).

Dépenses éligibles pour un montant total jusqu'à 10 000 €

Les dépenses éligibles sont celles telles que définies au sens du [Règlement financier ANR IDEX](#).

La subvention est versée directement à la composante, l'établissement-composante, l'organisme national de recherche, ou l'université membre-associée de l'Université Paris-Saclay communiqué par le-la chef-fe de projet. La gestion administrative et financière du projet s'opère par la suite directement par le service gestionnaire référent de l'entité porteuse (service/laboratoire/institut/composante/etc).

Critères d'évaluation des projets

- Le caractère original et/ou ambitieux et/ou exploratoire et/ou structurant du projet.
- La clarté des objectifs du projet.
- L'adéquation entre le (ou les) public(s) visé(s) et les formes de médiation et de diffusion.
- Le degré d'implication des scientifiques dans le projet, et le lien avec leurs recherches scientifiques.
- La capacité du projet à mettre en avant l'Université Paris-Saclay et ses laboratoires.

D'autres éléments facultatifs seront également fortement appréciés par les évaluateur·rice·s et le jury :

- Le lien avec des problématiques autour du développement soutenable, de la responsabilité sociétale, des enjeux de société, de la participation citoyenne, de la science participative, de la science ouverte, de la démocratisation du savoir, de la démarche scientifique et de la promotion de l'esprit critique.
- Le ciblage du projet vers un public éloigné de l'université, de la recherche et plus généralement du savoir (que ce soit par l'âge, le niveau d'étude, la situation géographique ou socio-économique). Une attention particulière sera portée aux projets à destination du très jeune public (0-6 ans).
- L'implication de différents partenaires extérieurs à l'Université Paris-Saclay dans un esprit de collaboration, d'échange de pratiques et de mutualisation de moyens (associations, artistes, designers, scolaires, collectivités, médiathèques, centres culturels, groupes de citoyen·ne·s, entreprises, etc.).
- L'implication de plusieurs établissements et composantes de l'Université Paris-Saclay ou d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France ou à l'étranger.
- Une attention particulière sera portée aux dossiers pour lesquels le·la chef·fe de projet n'a jamais été lauréat·e d'un précédent appel à projets de la Diagonale Paris-Saclay.

Sur la méthodologie

- Le·la chef·fe de projet est libre de mener le projet comme il·elle le souhaite dans les délais impartis. Il·elle peut à tout moment solliciter la Diagonale Paris-Saclay s'il·elle souhaite bénéficier d'un accompagnement.
- Le·la chef·fe de projet indiquera à la Diagonale Paris-Saclay le nom des personnes et des structures ayant participé à la réalisation du projet en explicitant les niveaux d'implication de chacun·e.
- Le·a chef·fe de projet s'attachera à renseigner les différentes étapes de recherche et de création et à fournir des éléments partageables dans une logique d'ouverture et de coopération.

Sur les résultats escomptés

- Concrètement, il est attendu que le projet prenne la forme d'un événement et/ou d'un dispositif accessible à au moins un type de public sur le territoire de l'Université et/ou en-dehors. Le budget nécessaire à ces diffusions sera inclus dans le budget total. Ces éléments devront être fournis à la structure référente au plus tard le 31 décembre 2021.
- Le·la chef·fe de projet s'engage aussi à fournir un bilan moral et financier du projet.
- Le·la chef·fe de projet s'engage à informer des diffusions du projet et à apposer le logo de la Diagonale Paris-Saclay et des Investissements d'avenir sur tous les éléments de communication.

Liste des établissements éligibles à cet appel à projets

AgroParisTech, CEA Paris-Saclay, CentraleSupélec, CNRS (DR4), ENS Paris-Saclay, IHES, INRAÉ, Inria, INSERM, Institut d'Optique Graduate School, ONERA, Université Paris-Saclay, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université d'Evry.

Processus de sélection des projets

Les projets seront d'abord évalués par un comité d'expert·e·s. La sélection des projets sera ensuite effectuée par un jury réuni par la Diagonale Paris-Saclay. Ce jury sera composé de membres de la communauté de l'Université Paris-Saclay et de personnalités qualifiées extérieures. La sélection se fera en prenant en compte les critères d'éligibilité définis précédemment.

Nous veillerons à éviter tout conflit d'intérêt avec des membres du jury lors des sélections.

Pour toute question relative à l'appel à projets :

Diagonale Paris-Saclay

Contact : la-diagonale@universite-paris-saclay.fr

Cheffe de projet : Marjorie Tarjon – 01.69.33.77.47